

■ **Aurora Trading Sàrl**, à Orbe, CH-550-1044816-7, commerce et fabrication de papier spécialisé (FOSC du 06.12.2005, p. 16/3135372). Statuts modifiés le 15 décembre 2008. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts de CHF 100. Burn Dora est maintenant titulaire de 190 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 19'000) et Burn Daniel de 10 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 1'000). Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration de la gérante du 15 décembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 16292 du 19.12.2008
(04805130 / CH-550.1.044.816-7)